

***La nomenclature des  
PCS :  
Professions et Catégories  
Socioprofessionnelles.***

# ***I. PRESENTATION***

# Une classification élaborée par l'



**Insee** = institut de la statistique et des études économiques  
C'est un institut chargé de collecter et d'analyser des statistiques sur l'économie et la société française

## **Définition**

- Le but est de classer l'ensemble de la population de plus de 15 ans (en âge de travailler) en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine **homogénéité sociale**

# Le principe d'homogénéité sociale

Regrouper les individus dans des groupes socialement homogènes cad que les individus d'une même catégorie ont:

- des situations proches : conditions de vie et place dans la hiérarchie sociale à peu près similaires,

- des comportements et attitudes similaires: pratiques communes, goûts, opinions politiques relativement proches, etc.

Pour atteindre l'objectif d'homogénéité sociale, il faut classer les individus en fonction de leur situation professionnelle.

# Objectifs

La nomenclature permet:

- d'analyser la société française et les différents groupes qui la composent.
- de faire apparaître les transformations économiques et sociales à l'œuvre dans notre société.
- d'établir une échelle sociale continue car les groupes sont implicitement hiérarchisés et il existe **des inégalités sociales.**

# Une nomenclature structurée en trois niveaux emboîtés

- **Groupes socioprofessionnels**
- **Catégories socioprofessionnelles**
- **Professions**

## La nomenclature des PCS est construite ainsi

→ Un niveau constitué de 497 **professions**. Ce niveau est le plus détaillé.



→ Un niveau qui regroupe les différentes professions dans des **catégories socioprofessionnelles** (CSP). 42 CSP dont 32 pour les actifs.

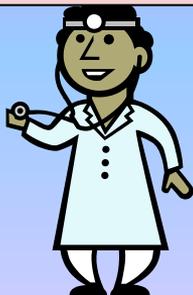


→ Un niveau qui regroupe les différentes CSP dans des **groupes socioprofessionnels**. 8 groupes dont 6 pour les actifs.

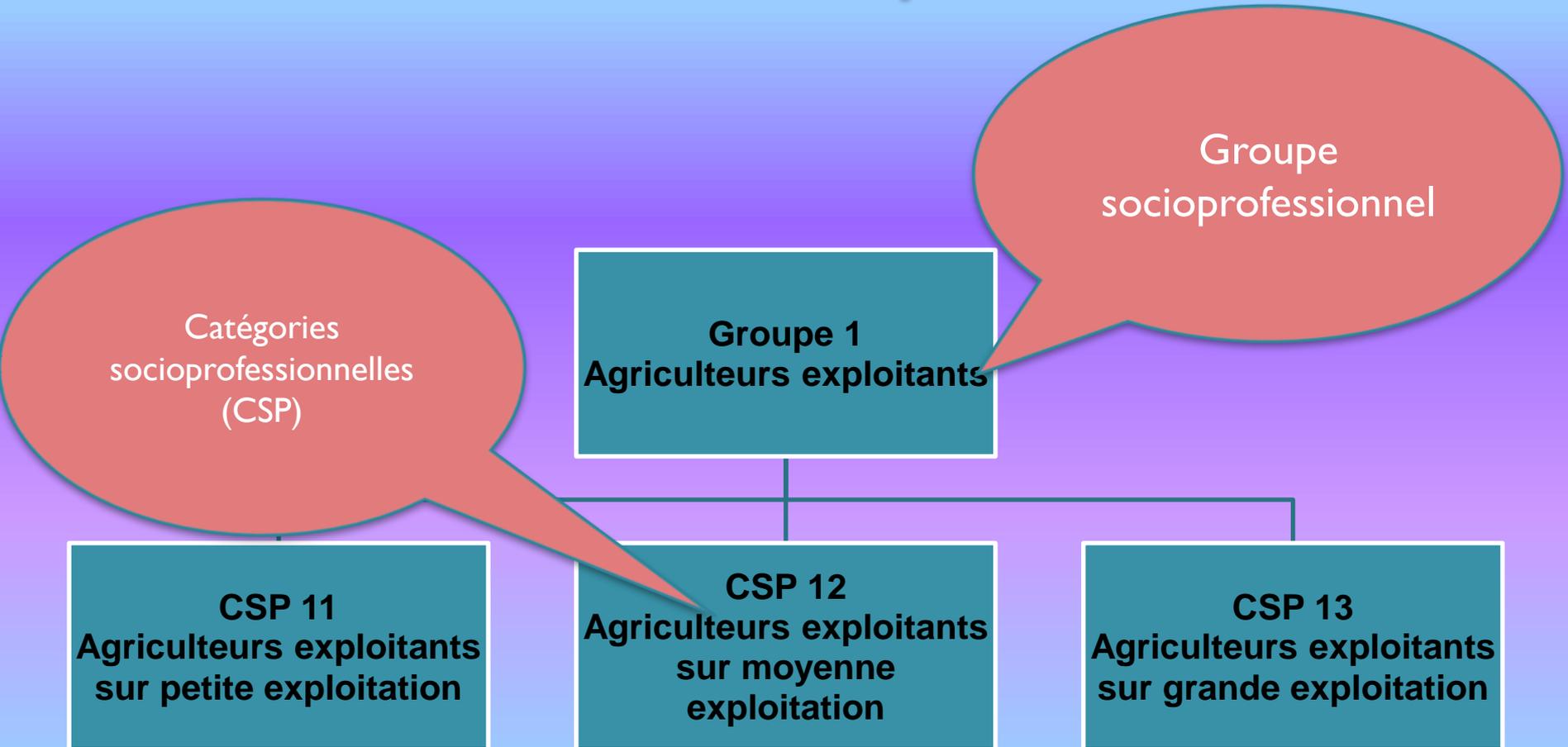
Un actif est une personne exerçant une activité professionnelle rémunérée et déclarée (emploi) ou qui en recherche une activement (chômeur).

Attention : les chômeurs sont des actifs au sens économique du terme.

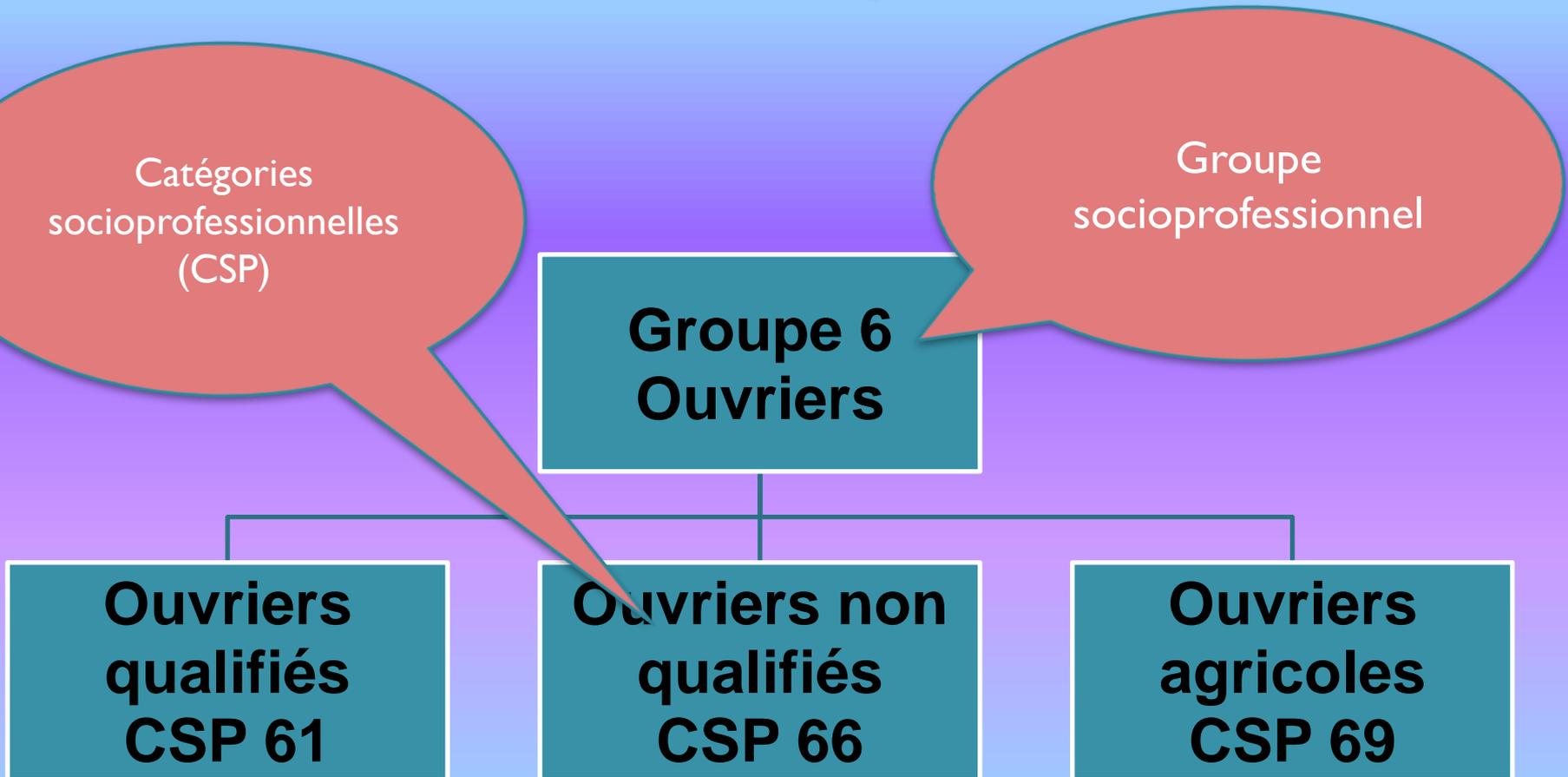
Les inactifs sont les retraités, les hommes ou femmes au foyer, les étudiants.



# Exemple I

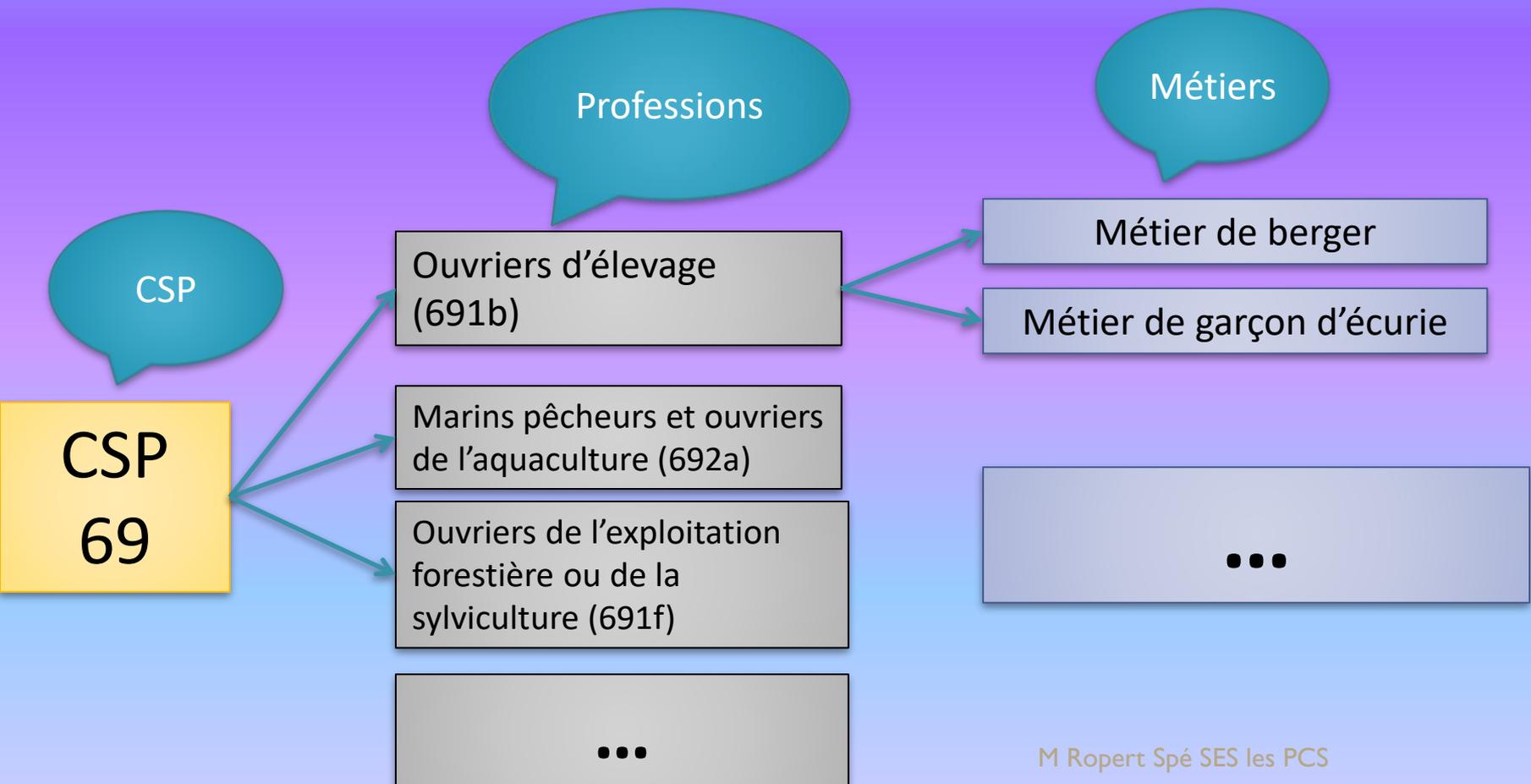


# Exemple 2



# Que contiennent les CSP ?

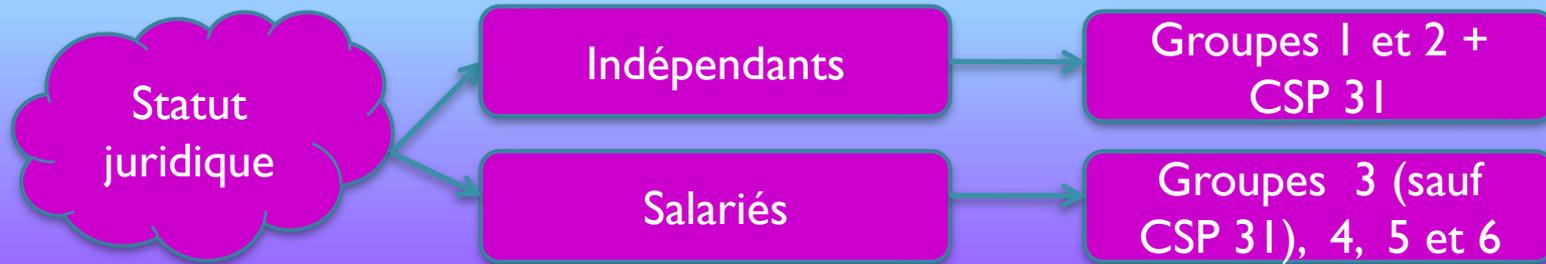
- Les **CSP** regroupent des « **familles de professions** » qui elles-mêmes regroupent des **métiers**



Groupes socioprofessionnels	CSP
1. Agriculteurs exploitants	11. Agriculteurs exploitants sur petite exploitation
	12. Agriculteurs exploitants sur moyenne exploitation
	13. Agriculteurs exploitants sur grande exploitation
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	21. Artisans
	22. Commerçants
	23. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Professions libérales
	33. Cadres de la fonction publique
	34. Professeurs, professions scientifiques
	35. Professions de l'information, des arts et du spectacle
	37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
	38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4. Professions intermédiaires	42. Instituteurs et assimilés
	43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social
	44. Clergé et religieux
	45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
	46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
	47. Techniciens
	48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	52. Employés civils et agents de service de la fonction publique
	53. Policiers et militaires
	54. Employés administratifs d'entreprise
	55. Employés de commerce
	56. Personnels de service direct aux particuliers
6. Ouvriers	62. Ouvriers qualifiés de type industriel
	63. Ouvriers qualifiés de type artisanal
	64. Chauffeurs
	65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
	67. Ouvriers non qualifiés de type industriel
	68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69. Ouvriers agricoles

**Quels sont les critères de classification des PCS ?**

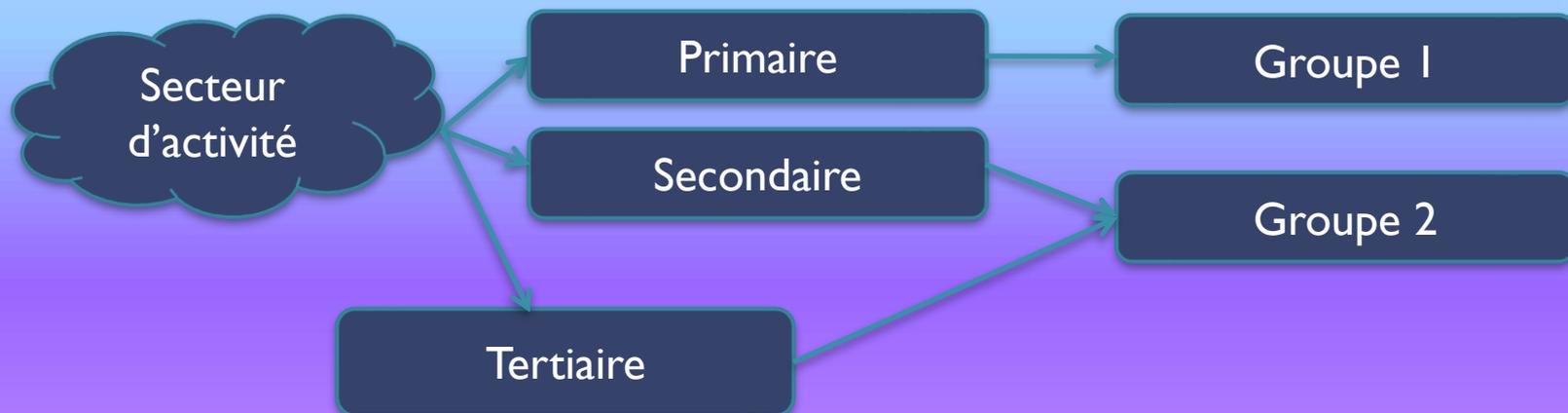
# Le statut juridique



**Les indépendants** (ou **non salariés**) possèdent leur entreprise, travaillent à leur compte et tirent leur revenu des bénéfices de leur entreprise.

**Les Salariés** travaillent pour quelqu'un, cad qu'ils vendent leur capacité de travail à l'employeur qui détient les moyens de production contre une rémunération généralement fixe (le salaire), dans un cadre défini par un contrat de travail, qui marque la position subordonnée du salarié.

# Le secteur d'activité

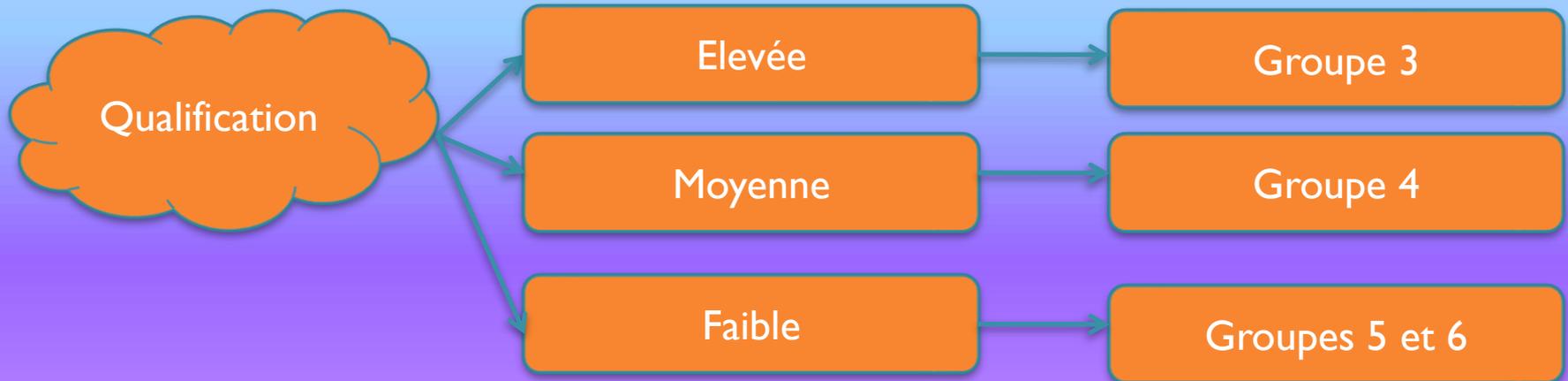


Le **secteur primaire** regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : **agriculture**, pêche, forêts, mines, gisements.  
Ex : Viticulteur ou éleveur.

Le **secteur secondaire** regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (**industries** manufacturières, construction). Ex : artisan horloger.

Le **secteur tertiaire** regroupe les autres activités, essentiellement **les services**. Il recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant le transport ou les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers comme l'éducation, la santé et l'action sociale. Ex : épicier.

# La qualification.



Dans les entreprises, à une qualification, est souvent associée une certaine **place dans la hiérarchie de l'entreprise**. En général, plus la qualification requise par l'emploi occupé est élevée, plus la place dans la hiérarchie l'est également.

❑ Ainsi les **cadres** exercent des **responsabilités importantes**, ils ont parfois des salariés sous leurs ordres.

❑ Les membres des **professions intermédiaires** ont une **place intermédiaire dans la hiérarchie** : ils se trouvent entre les cadres et les employés et ouvriers.

❑ Les **employés et les ouvriers** sont au **bas de la hiérarchie**

## ATTENTION!

**Ne pas confondre qualification de l'emploi occupé et qualification de l'individu qui l'occupe (résumée en partie par le niveau de diplôme).**

• Dans la nomenclature, le critère utilisé est celui de la **qualification de l'emploi occupé** ...et non du niveau de diplôme.

• **Souvent**, il y a une certaine **adéquation entre les deux**.  
Un emploi nécessitant une qualification élevée (cadre par exemple) est souvent occupé par un individu ayant un niveau de diplôme élevé (bac +5)

....**Mais pas toujours !** ...Il faut aussi tenir compte de **l'expérience professionnelle**

# Le type de tâches



Les **ouvriers** exercent plutôt des **tâches manuelles** : transformation de la matière, conduite d'engins de chantier ou de moyens de transport, etc.

Les **employés** exercent plutôt des **tâches non manuelles**.

Nous connaissons donc à présent les quatre grands critères permettant de classer les CSP dans les différents groupes socioprofessionnels.

Statut  
juridique

Pour distinguer les salariés

Qualification

Type de  
tâches  
effectuées

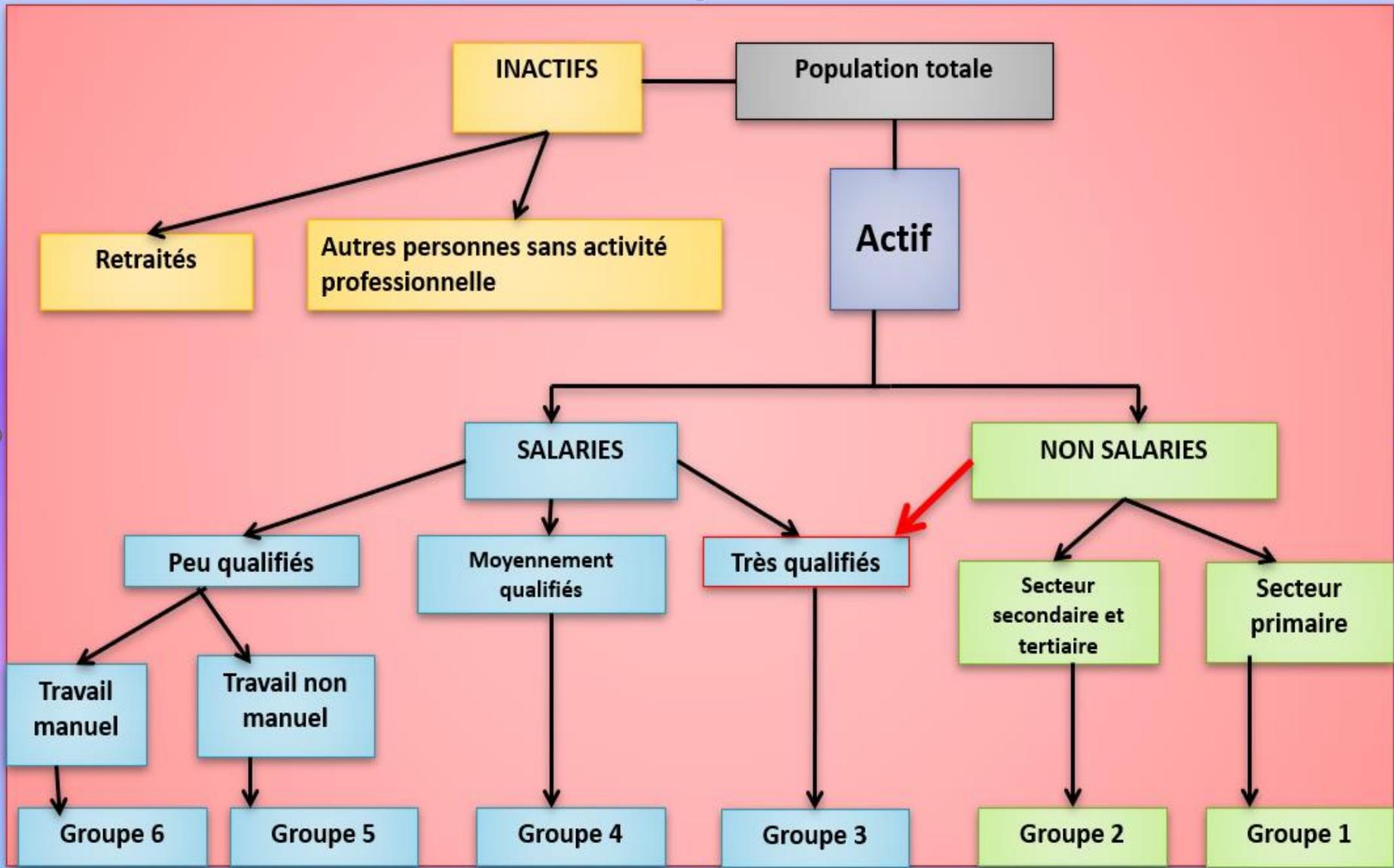
Pour distinguer les  
indépendants

Secteur  
d'activité

### ATTENTION

Le niveau de diplôme (bien que souvent lié au niveau de qualification) n'est pas un critère de classification !

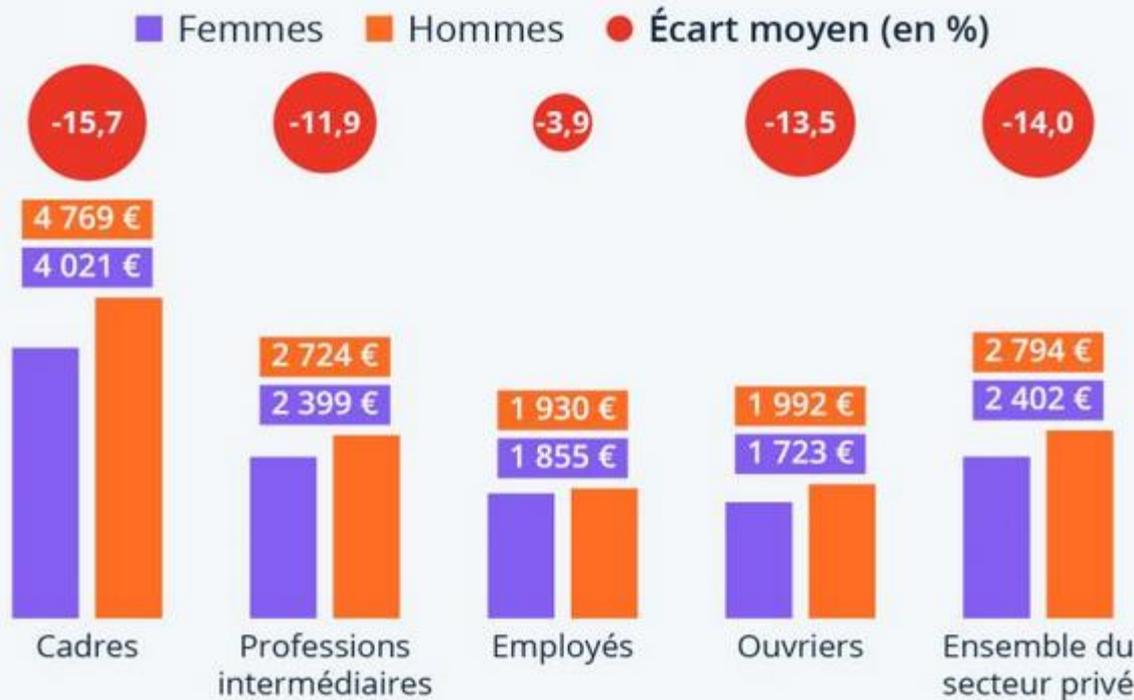
Le niveau de revenu non plus !



## ***2. UNE MESURE DES INÉGALITÉS SOCIALES***

# Salaires mensuels nets moyens en euros

Salairé mensuel net moyen en EQTP\* dans le privé en France en 2022, par catégorie professionnelle et par sexe



\* Équivalent temps plein : permet d'effectuer une mesure comparable des salaires indépendamment du nombre d'heures travaillées.

Source : Insee

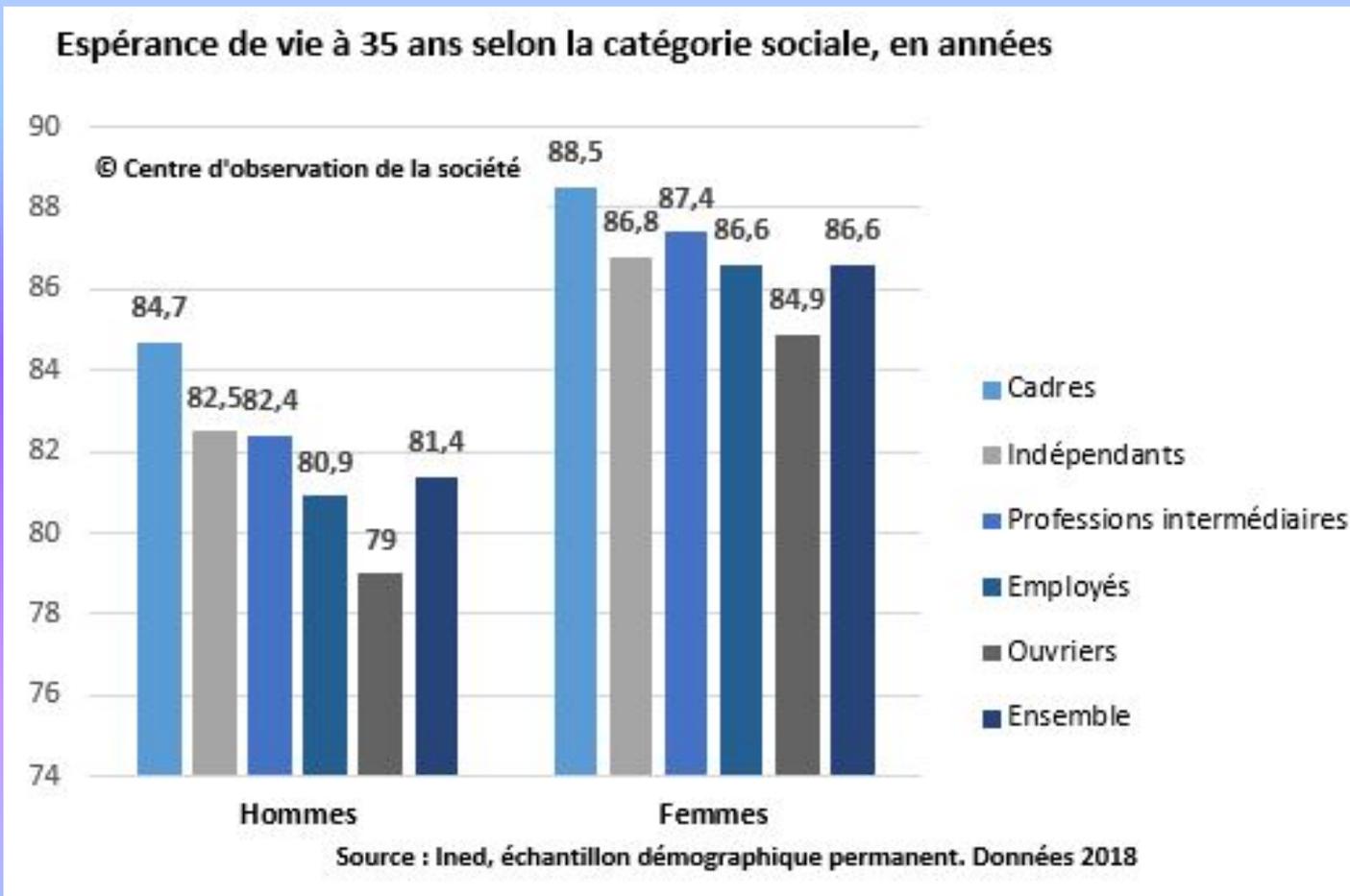


statista

## Questions:

1. Montrez à l'aide de l'outil statistique pertinent, qu'il existe des inégalités de salaires entre PCS.
2. Même question concernant les inégalités de salaires hommes/femmes.

# Espérance de vie pour les cadres et les ouvriers



## Question:

1. Montrez, en utilisant l'indicateur statistique pertinent, qu'il existe des inégalités d'E(Vie) entre PCS.
2. Même question concernant les inégalités entre hommes et femmes.

# **3. *EVOLUTIONS***

## Répartition des emplois selon le groupe socioprofessionnel en 2017

a)	Effectifs (en milliers)	Part dans l'emploi total (en %)
Agriculteurs exploitants	440	2
ACCE	1 739	7
CPIS	4 831	
Professions intermédiaires	6 903	26
Employés	7 303	27
Ouvriers		
Total	26 801	100

Insee.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

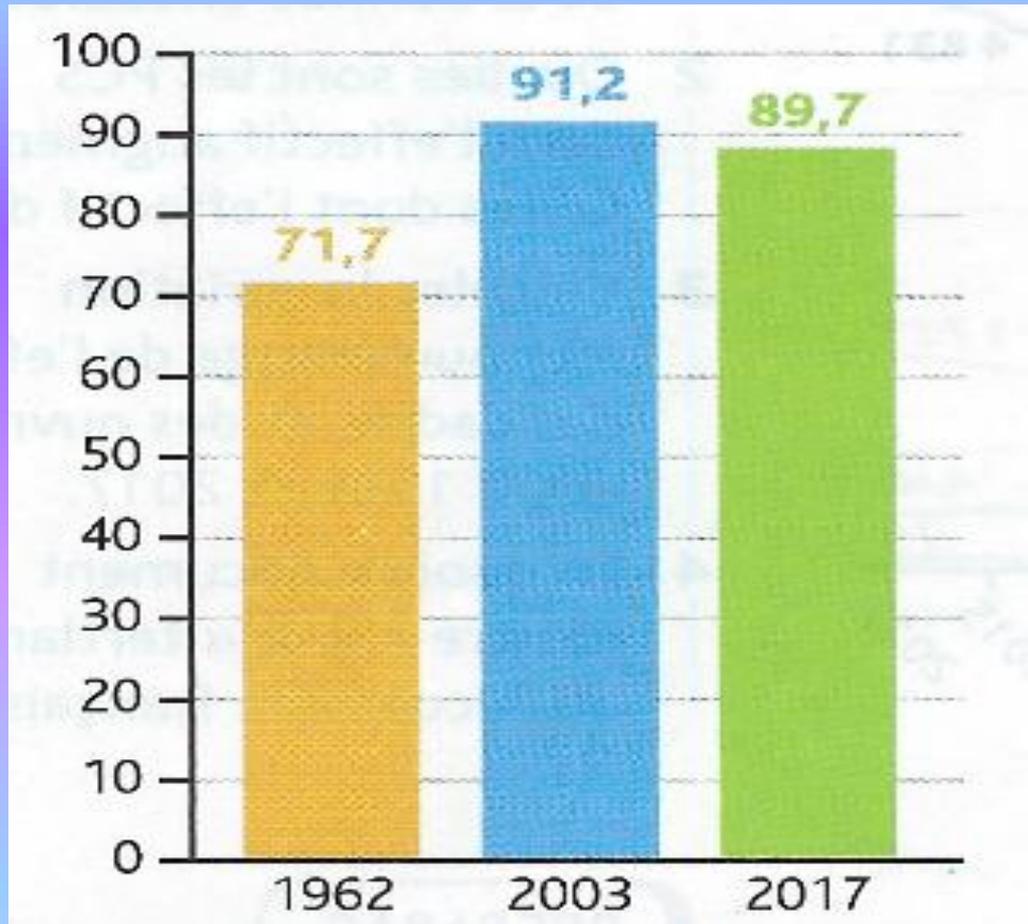
### **Questions:**

1. Faire une phrase avec les données relatives aux employés.
2. Complétez le tableau (arrondi à l'unité)

# Comment expliquer les évolutions?

# La salarisation de l'emploi

## Taux de salarisation de l'emploi en %

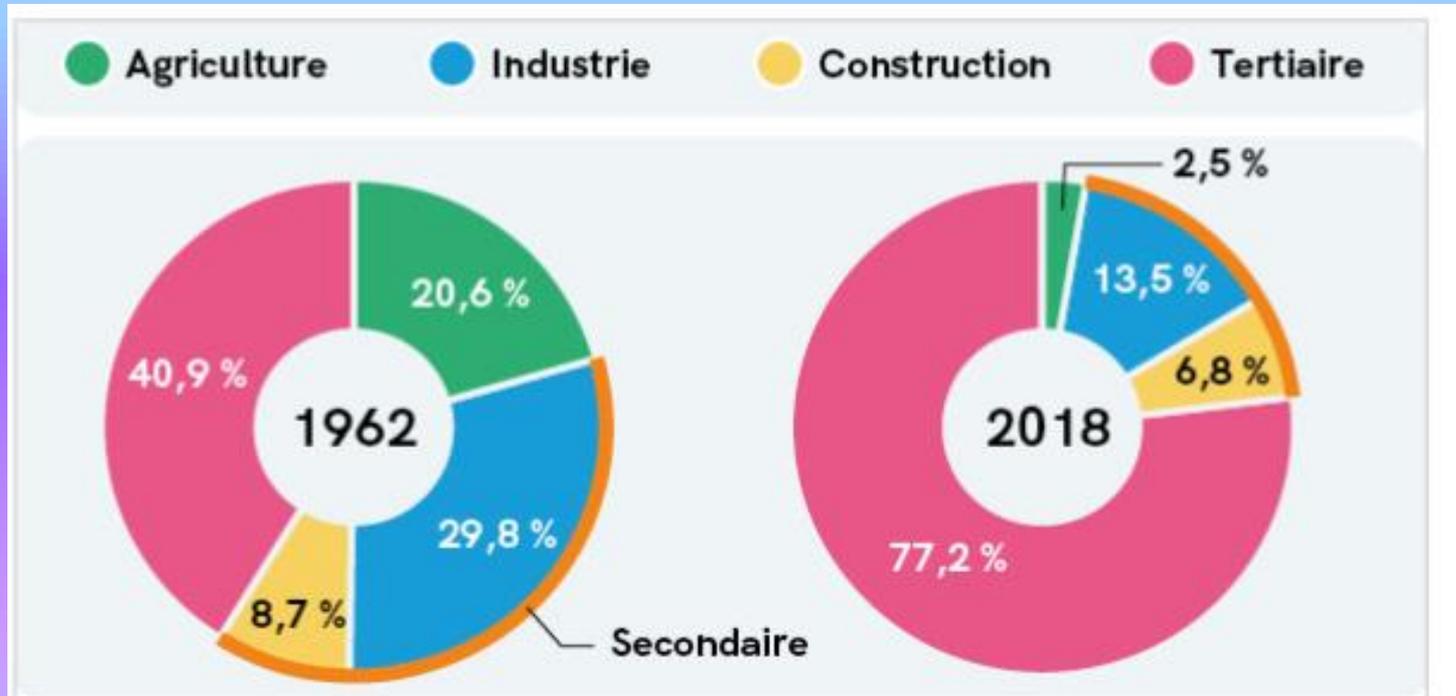


Champ : Actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Insee, recensements de la population.

# La tertiarisation de l'emploi

## Répartition de l'emploi par secteur d'activité

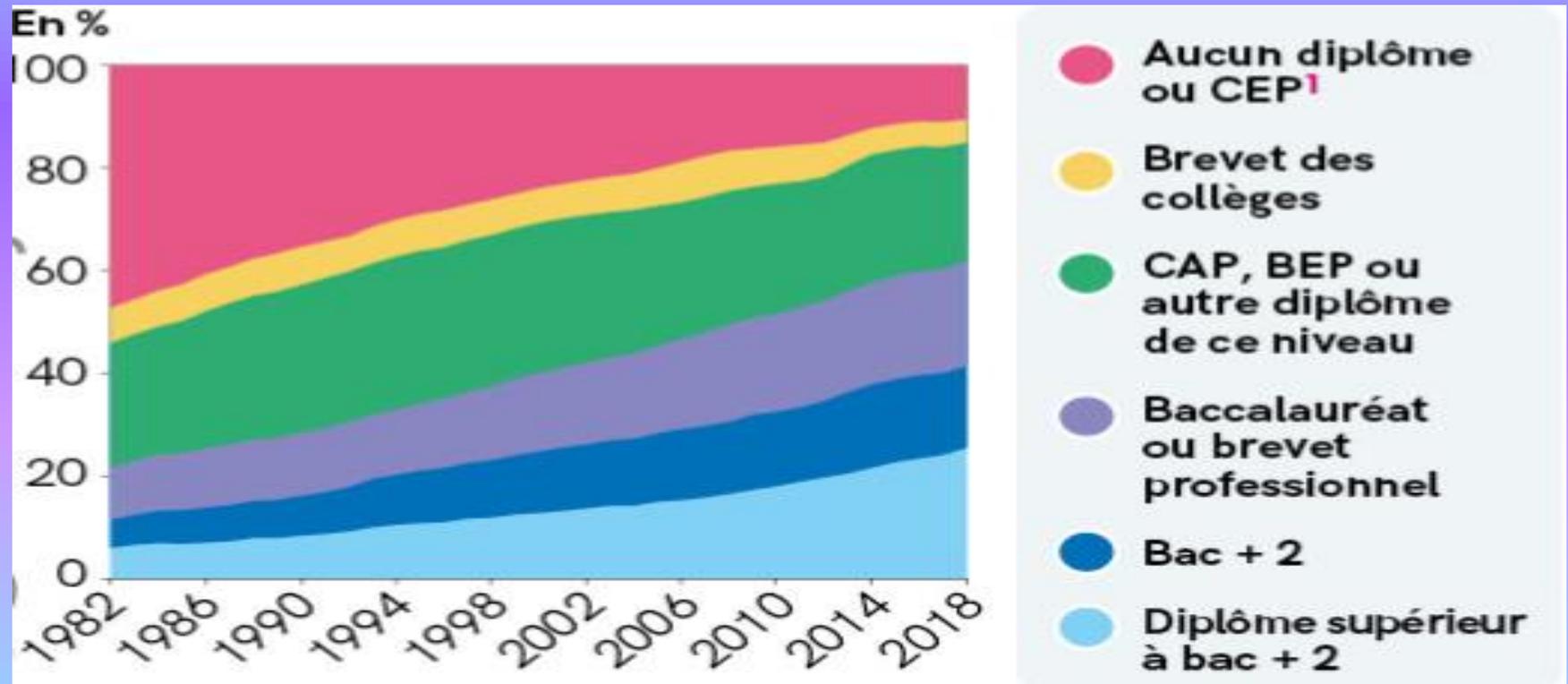


Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine.

Recensements de la population et Insee, enquête Emploi, 2018

# La hausse des qualifications

## Evolution de l'emploi selon le plus haut niveau de diplômes obtenus



Champ: France, personnes de 15 ans et plus  
**1.** Certificat d'études primaires, disparu en 1989

Enquête emploi 2019, Insee.

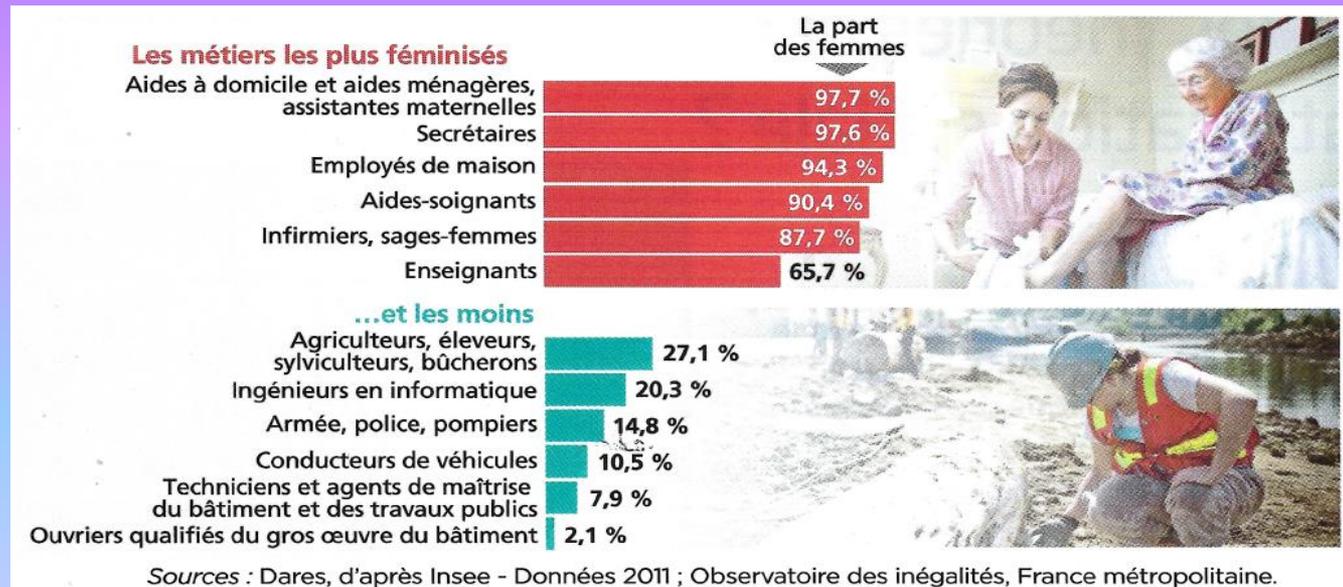
## Evolution des emplois selon le sexe

**Emplois, selon le sexe, en France, en 1960 et 2017**  
(en millions)

	1960	2017	Variation
Hommes	13	13,5	0,5
Femmes	6,8	12,7	5,9
Total	19,8	26,2	6,4

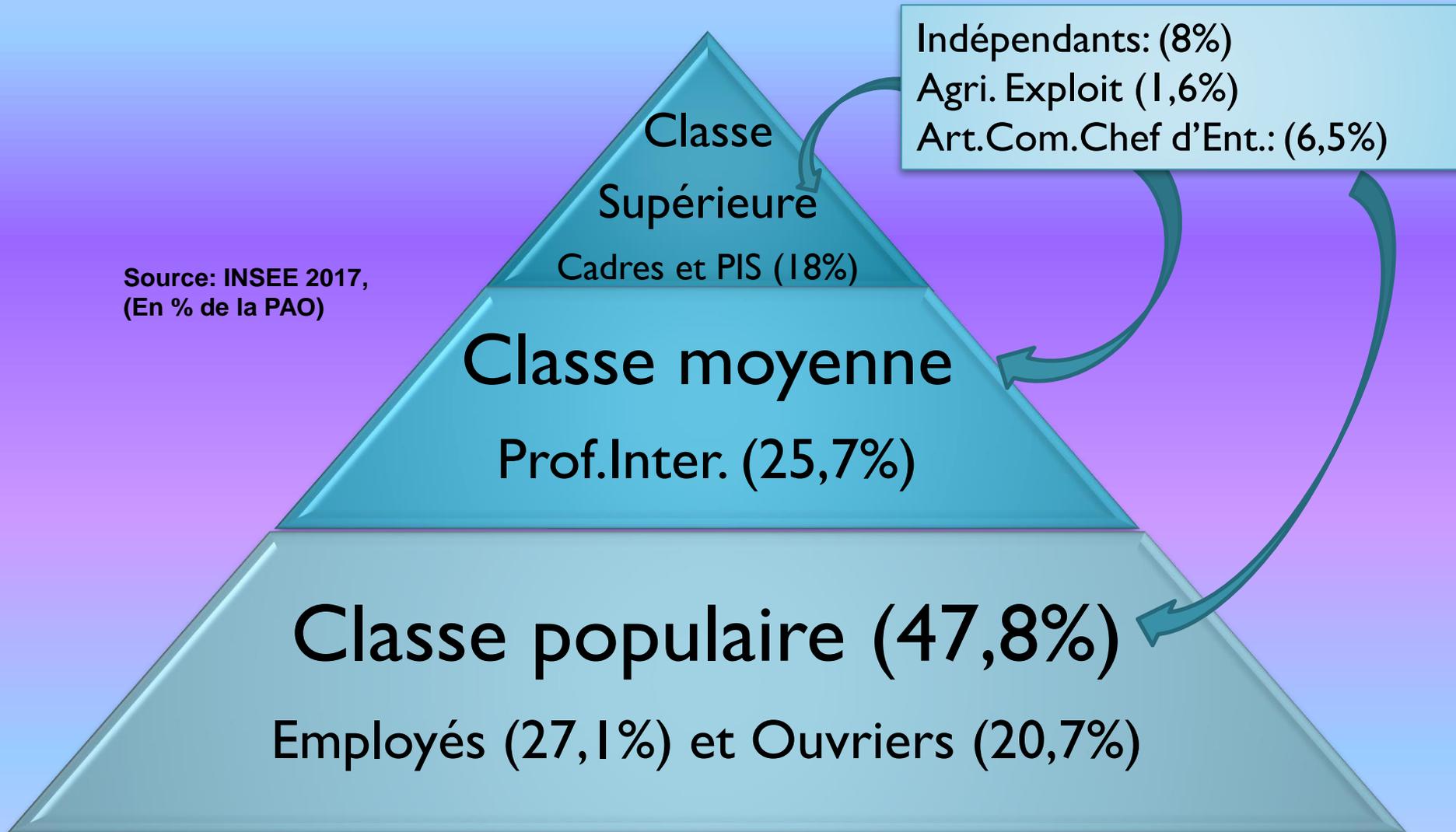
Source : Insee.

## Une féminisation variable selon les métiers



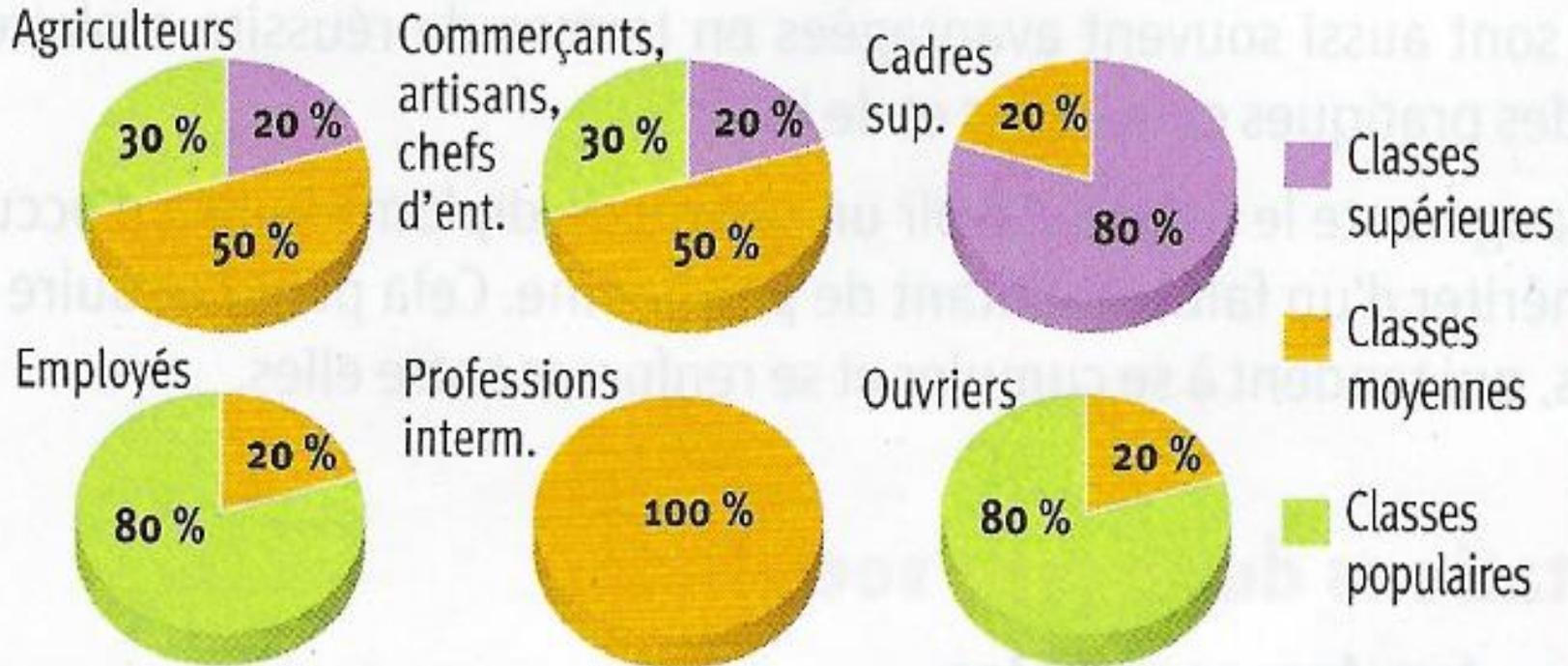
# **4. *PCS et classes sociales***

# PCS et statut social



## Des PCS aux classes sociales (1)

### Répartition des classes sociales dans les PCS en %

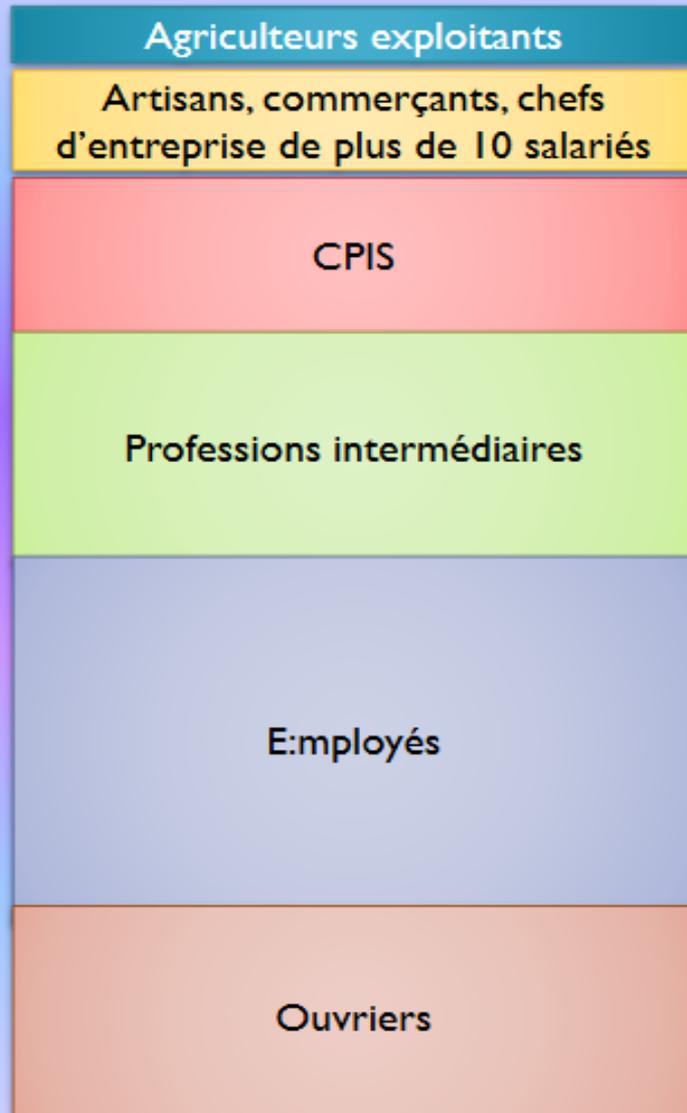


Calculs du Centre d'observation de la société d'après Insee, 2013.

### **Question:**

Trouvez des exemples de CSP qui illustre la répartition des GSP opérée par l'INSEE (aidez-vous de la diapo II)

## Des PCS aux classes sociales (2)



**CATEGORIES DOMINANTES** : on y inclut les chefs d'entreprises de plus de 10 salariés. On pourrait y inclure aussi les agriculteurs exploitants sur très grosse exploitation  
**Environ 16 %**

**CLASSES MOYENNES** : On pourrait y inclure aussi les artisans et commerçants ainsi que certains agriculteurs. La frange inférieure des CPIS comme les professeurs du secondaire sont incluses ici ainsi que la frange supérieure des employés. On pourrait aussi y inclure certains ouvriers qualifiés.  
**Environ 43%**

**CLASSES POPULAIRES** : inclut la majorité des employés et ouvriers  
**Environ 41 %**